

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RÉPONSE DE LA DIRECTION

Dans le Nord canadien, les ressources naturelles sont le principal moteur économique du développement et de l'emploi à grande échelle et elles ont le potentiel d'engendrer d'importantes retombées sociales et économiques pour les habitants du Nord, les Autochtones et tous les Canadiens.

Le Bureau de gestion des projets nordiques (BGPN) a été mis sur pied en 2010 sous l'égide de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) pour améliorer le processus d'examen environnemental pour les grands projets de développement des ressources et d'infrastructure dans les territoires. En mars 2014, CanNor a reçu un financement majoré dans le cadre de l'Initiative du BGPN afin de mettre en place au sein de l'Agence la capacité nécessaire pour traiter le volume et la complexité des grands projets dans le Nord. Voici les domaines de responsabilité du BGPN :

- coordonner le travail des organismes de réglementation fédéraux dans toutes les phases de l'examen réglementaire d'un grand projet;
- gérer les enjeux relatifs au déroulement des examens réglementaires pour les promoteurs de l'industrie et les organisations autochtones;
- superviser et coordonner les consultations de la Couronne sur de grands projets;
- exécuter des analyses socioéconomiques de grands projets et ouvrages pour aider les collectivités du Nord à s'y préparer et, ainsi, à en tirer des avantages;
- déployer des efforts sur le plan des politiques en collaboration avec des ministères fédéraux et provinciaux pour favoriser la mise en valeur des ressources dans le Nord.

CanNor appuie les résultats de cette évaluation et s'engage à donner suite aux recommandations qui sont du ressort de l'Agence¹. Dans quelques cas, les recommandations ne relèvent pas de la responsabilité directe de CanNor, plus particulièrement :

- Recommandation 2 : Faciliter l'établissement de partenariats entre les collectivités autochtones et des partenaires territoriaux
- Recommandation 12 : Financer la capacité de collectivités autochtones à participer à des examens
- Recommandation 14 : Augmenter les affectations de dotation pour le BGPN
- Recommandation 18 : Diffuser les « leçons retenues » du point de vue des collectivités autochtones

Si possible, et dans le respect des rôles et des responsabilités de CanNor, l'Agence a cerné des mesures qu'elle peut prendre pour répondre à la nature de ces recommandations.

Le Plan d'action ci-dessous présente la manière dont l'Agence prend ou a pris en compte ces recommandations. Les principales conclusions de cette évaluation appuient la stratégie à long terme afin de continuer à tirer parti du BGPN et à l'améliorer, dans une démarche fondée sur quatre axes :

1. officialiser des partenariats et des collaborations;
2. mettre en œuvre des outils et des services;
3. maximiser les ressources disponibles;
4. mieux faire connaître l'offre de services du BGPN.

CanNor est résolue à donner suite aux recommandations issues de l'évaluation, dans les limites de son mandat et de ses champs de responsabilité, en accord avec le Plan d'action défini dans les pages ci-dessous. En tant que principaux gestionnaires chargés de mettre en œuvre toutes les activités décrites, le directeur général du BGPN et la directrice, Politiques du BGPN, travailleront de concert à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action de l'Agence ainsi qu'en collaboration avec d'autres cadres supérieurs, tel qu'il est indiqué.

¹ Certaines mesures peuvent être tributaires du maintien du financement majoré accordé à CanNor à l'appui de l'exécution de l'Initiative du BGPN.

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
PARTENARIATS ET COLLABORATIONS			
1. Mettre en œuvre des relations et des ententes plus formelles. Plusieurs intervenants estimaient qu'il faut donner un caractère plus formel aux partenariats et aux collaborations afin de faciliter des examens réglementaires efficaces et opportuns. Les ententes formelles proposées par les intervenants comprenaient une structure de gouvernance plus formelle exposée dans un cadre de partenariats et l'utilisation normalisée des accords de partenariats nordiques avec des partenaires de projets.	- Le BGPN continuera de tirer parti de ses pratiques et de ses relations fructueuses sur les plans du dialogue et de la collaboration tout en prenant les mesures ci-dessous : - entamer un dialogue avec ses homologues territoriaux afin d'établir une approche privilégiée pour mettre en œuvre des protocoles d'entente avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.	Directeur général, BGPN	31 janvier 2016 pour le dialogue avec le gouvernement des TNO 31 mars 2016 pour le dialogue avec le gouvernement du Yukon
	de concert avec ses partenaires fédéraux en matière de réglementation, achever l'examen des gabarits pour les accords de projets nordiques.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016
2. Faciliter l'établissement de partenariats externes. Selon quelques intervenants, il faut établir des rapports plus étroits entre les collectivités autochtones et des partenaires territoriaux. À leur avis, le BGPN est bien placé pour faciliter ces rapports en présentant un représentant des partenaires territoriaux aux collectivités. Cela aiderait à créer un mécanisme de responsabilisation officiel entre la collectivité et le territoire.	Cette recommandation ne relève pas de son mandat, mais le BGPN examinera son approche en matière de mobilisation de ses partenaires et fera part au président de CanNor des pratiques exemplaires pouvant être mises en commun, en particulier en ce qui concerne le dialogue avec les collectivités autochtones.	Directeur général, BGPN	31 mars 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
3. Activités d'approche précoce et intensive auprès de l'industrie. Le BGPN devrait se livrer à des activités d'approche dans le cadre d'événements de l'industrie, si possible, et améliorer sa relation avec la Chambre des mines. La plupart des intervenants estimaient que le BGPN pourrait jouer un rôle important auprès de l'industrie à une étape plus précoce, dans certains cas dès l'étape de l'exploration, tandis que d'autres estimaient que le BGPN pourrait jouer un rôle utile lorsque des promoteurs cherchent des solutions à des problèmes liés à l'infrastructure. Un autre rôle important du BGPN pourrait passer par des activités d'approche plus délibérées et intensives auprès de nouveaux membres de l'industrie ou de membres plus petits. Il serait essentiel de cibler ces groupes pour faire connaître les services du BGPN afin d'attirer de nouveaux investisseurs.	- Le BGPN examinera des possibilités d'élargir ses pratiques d'approche, notamment : - proposer la tenue de réunions régulières avec les chambres des mines du Nord et les bureaux du registraire minier pour se tenir au courant des nouveaux promoteurs d'activités d'exploration et diffuser de l'information sur les services du BGPN;	Directeur général, BGPN	31 mars 2016
	examiner ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifier au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN (en consultation avec la directrice, Communications)	30 juin 2016
4. Approche précoce et intensive auprès de groupes autochtones. Le BGPN devrait mettre en œuvre des activités d'approche auprès des organisations et des collectivités autochtones, si possible, et établir des protocoles d'entente ou des accords de partenariat. En établissant des rapports avec des collectivités autochtones, le BGPN peut aussi faciliter l'élaboration des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) et l'établissement de rapports avec l'industrie si une collectivité décide de participer à l'Initiative d'état de préparation des collectivités (IEPC).	Examiner les pratiques d'approche et de dialogue actuelles du BGPN auprès de groupes autochtones et faire rapport au président de CanNor des possibilités d'élargir ou d'officialiser ses activités d'engagement.	Directeur général, BGPN	30 septembre 2016
	Le BGPN exécutera un examen des projets pilotes de l'Initiative d'état de préparation des collectivités du BGPN et produira un rapport sur les leçons retenues.	Directeur général, BGPN	30 septembre 2016
	Le BGPN examinera ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifiera, au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN (en consultation avec la directrice, Communications)	30 juin 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
5. Collaboration accrue avec CanNor. Il a été souligné que le BGPN pourrait harmoniser davantage ses activités avec celles de CanNor à l'appui de programmes, en particulier en ce qui concerne les évaluations de l'état de préparation des collectivités (EEPC) exécutées dans le cadre de l'Initiative d'état de préparation des collectivités (IEPC). L'intégration accrue d'outils et de services complémentaires entre CanNor et le BGPN a été recommandée, par exemple utiliser les cartes des EEPC pour faciliter la mise en application des programmes pertinents de CanNor dans les collectivités dans le besoin, en favorisant un engagement et un soutien accrus pour les collectivités du Nord. Une collaboration accrue pourrait aussi se traduire par la transmission de messages plus clairs aux organisations autochtones et aux promoteurs sur les particularités des programmes et des services offerts par chacun, en s'appuyant sur l'harmonisation des processus internes afin d'augmenter les gains d'efficacité opérationnelle.	• Mettre en œuvre des mesures internes afin d'améliorer l'intégration d'outils et de services ainsi que l'harmonisation des programmes relatifs à l'état de préparation des collectivités, notamment : - mettre en œuvre une approche commune aux fins de l'examen de propositions à l'appui de l'état de préparation des collectivités; - créer une page GC Connex pour l'Initiative d'état de préparation des collectivités afin de favoriser la mise en commun de renseignements et la communication de mises à jour dans l'ensemble de l'Agence.	Directrice, Politiques, BGPN Directrice, Politiques, BGPN	31 décembre 2015 [fait] 30 novembre 2015 [fait]
6. Exécuter des examens de grands projets qui ont et n'ont pas cerné des leçons à retenir. Le BGPN est bien placé pour exécuter un examen de grands projets qui ont semblé progresser jusqu'à la mise en œuvre, mais ont été retirés, et ceux qui sont passés à l'étape de cerner les domaines dans lesquels le BGPN et ses partenaires (p. ex. les ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux et les conseils de réglementation) pourraient apporter des améliorations afin d'aider les promoteurs de projets à être confrontés à des défis moins nombreux.	• Examiner et mettre à jour les procédures de fonctionnement normalisées du BGPN ainsi que les gabarits d'accords de projets nordiques afin de tenir compte de l'examen normalisé des leçons retenues relatives aux processus des grands projets pour servir de guides aux prochains processus du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
7. Tenir un forum pour les conseils de réglementation et les ministères fédéraux et territoriaux. Dans le but de renforcer les relations entre les gouvernements territoriaux et les conseils de réglementation, un forum sous la forme d'un atelier permettrait aux participants de mettre en commun leurs pratiques exemplaires et leurs défis en ce qui concerne le processus d'examen réglementaire.	Organiser et tenir un forum panterritorial « pilote » sur des problèmes de réglementation du Nord, la rétroaction recueillie à cet événement devant guider d'autres événements et activités organisés par le BGPN.	Directeur général, BGPN	28 février 2016
	Faire rapport au président des résultats et des prochaines étapes issus du forum.	Directeur général, BGPN	31 mars 2016
OUTILS ET SERVICES			
8. Assurer la fonctionnalité des bases de données internes et des outils disponibles. Des intervenants internes et fédéraux ont reconnu que les bases de données et les outils devant être utilisés par le BGPN n'étaient pas prêts ou pas utilisés assez largement pour contribuer à l'atteinte des résultats prévus du BGPN. Il a été recommandé d'achever et de mettre à jour ces bases de données et ces outils et de les mettre en ligne pour permettre au personnel du BGPN et à d'autres ministères fédéraux de les utiliser.	De concert avec ses fournisseurs de systèmes de TI, le BGPN établira une série de priorités ainsi qu'un plan de travail pour mettre en œuvre ses outils et bases de données et pour maximiser leur fonctionnalité pour les utilisateurs fédéraux et externes, y compris des options pour réduire le plus possible le chevauchement des données.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016
9. Maximiser l'utilisation des outils disponibles. La plupart des répondants ne connaissaient pas l'Outil de suivi des projets et ceux qui avaient pris connaissance de l'outil avant l'entrevue ne croyaient pas qu'il renfermait suffisamment de renseignements pour leur être utile. Les utilisateurs potentiels de ces outils doivent être informés de son existence. Par ailleurs, une révision de l'outil permettant de confirmer qu'il satisfait aux besoins des utilisateurs auxquels il est destiné pourrait être utile pour favoriser son acceptation et maximiser son utilité. Il est aussi	- En plus des mesures décrites dans la réponse 8, le BGPN verra à : - examiner et mettre à jour ses procédures de fonctionnement normalisées de façon à préciser les exigences relatives aux mises à jour et aux révisions régulières de ses outils et pratiques;	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016
	- établir des possibilités de mise en commun avec le Bureau de gestion des grands projets de façon à mieux intégrer le suivi de projets et l'établissement de rapports sur l'état de grands projets;	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
recommandé d'examiner les bases de données afin de cerner les chevauchements et les possibilités de fusion. Certaines bases de données doivent être mises à jour. La fusion de bases de données qui renferment des renseignements similaires ou ce recoupement allégerait le fardeau lié à la mise à jour.	- créer une page GC Connex du BGPN pour faciliter la mise en commun de renseignements et la diffusion de mises à jour dans les ministères fédéraux;	Directrice, Politiques, BGPN	31 janvier 2016
	- former le personnel du BGPN pour garantir que les outils, tel l'outil de suivi des projets, sont utilisés comme il se doit.	Directeur général, BGPN	31 mars 2016
10. Créer un outil de suivi des consultations de la Couronne. Plusieurs représentants de ministères fédéraux ont exprimé leur confusion concernant l'étape précise de différents aspects du programme de consultation de la Couronne. Par exemple, un ministère fédéral travaillant sur un projet peut mener sa propre consultation officielle, mais d'autres ministères fédéraux travaillant sur le même projet ne seront pas au courant de ces activités de consultation. Bien qu'il existe un tableau des consultations de la Couronne, la disponibilité d'une base de données des consultations de la Couronne dans une seule plateforme et pour toutes les régions en maximiserait les avantages et l'utilisation que les intervenants externes pourraient en faire. Des répondants ont recommandé de créer un outil de suivi des consultations de la Couronne, similaire à l'outil de suivi des projets du BGPN. Cet outil serait utilisé dans les ministères fédéraux compétents du gouvernement du Canada pour garder la trace de l'information sur les consultations de la Couronne, et la diffuser, pour chaque projet dont le BGPN assure la coordination, et il renfermerait des renseignements provenant de tous les ministères fédéraux compétents.	Solliciter l'avis du ministère de la Justice sur les risques potentiels et les limitations de la diffusion de données collectées dans le cadre de processus de consultation de la Couronne.	Directeur général, BGPN	31 mars 2016
	Examiner et mettre à jour, s'il y a lieu, les documents disponibles sur les consultations de l'État afin que les partenaires fédéraux et l'industrie comprennent mieux le rôle et les services du BGPN à l'égard des consultations de la Couronne.	Directeur général, BGPN	31 juillet 2016
	Le BGPN examinera ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifiera au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN (en consultation avec la directrice, Communications)	30 juin 2016
	En tenant compte de l'avis obtenu du ministère de la Justice, collaborer avec les fournisseurs de TI externes pour cerner des options en vue « d'héberger » les données des consultations de la Couronne pertinentes dans une seule plateforme numérique.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
11. Fournir des mises à jour et des rapports transparents au grand public. Le BGPN servirait mieux les intervenants s'il produisait des bulletins, qui pourraient comprendre leurs mandats, des guides relatifs aux règles et aux processus pour mettre en œuvre les mandats, et les modifications imminentes ou récentes à la réglementation ou à la législation.	Le BGPN examinera ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifiera au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN (en consultation avec la directrice, Communications)	30 juin 2016
	Examiner des possibilités d'optimiser l'approche au moyen d'activités externes (p. ex. congrès annuel de l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs, le Forum de Vancouver) et faire rapport des constatations au président de CanNor.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016
	Établir des possibilités avec le Bureau de gestion des grands projets (BGGP) d'incorporer les grands projets faisant partie du portefeuille du BGPN dans les rapports trimestriels sur les activités de projets publiés par le BGGP.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016
12. Financer la capacité des collectivités autochtones de participer à des examens. Il a été souligné que le manque de savoir-faire pour interpréter les documents scientifiques et techniques qui font partie du processus d'examen environnemental et pour y répondre est un obstacle considérable à la participation valable des collectivités autochtones au processus de consultation de l'État. Certains répondants ont recommandé de mettre en œuvre un fonds de soutien des capacités ou de la participation, qui verserait aux collectivités une aide financière pour embaucher des experts-conseils sur ces questions afin de les aider à réagir aux documents pertinents dans le cadre du processus de consultation et d'examen environnemental de l'État. Quelques intervenants ont	Bien que la création d'un fonds de capacité/participation dépasse la portée de son mandat et soit tributaire des processus d'approbation des politiques et du financement du gouvernement du Canada dans son ensemble, le BGPN continuera de dialoguer et de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux pour exposer le besoin de financement des participants dans les territoires, y compris les risques juridiques potentiels inhérents à l'approche actuelle.	Directrice, Politiques, BGPN	n.a.

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
recommandé d'analyser les modèles et les pratiques exemplaires de l'Alaska Industrial Development and Export Authority (AIDEA) – le BGPN pourrait élargir ses capacités en créant des fonds d'investissement potentiels. Le financement de capacité ou de la participation des collectivités autochtones pour qu'elles participent aux consultations de l'État pourrait provenir du BGPN ou du secteur des opérations de CanNor.			
13. Mener à terme les projets pilotes de l'Initiative d'état de préparation des collectivités (IEPC) et réaliser un examen. Bien qu'on ait anticipé des retombées potentielles importantes de l'IEPC, il faut évaluer les projets pilotes afin de confirmer que les buts ont été atteints. Si les résultats de l'examen du programme sont positifs, il convient d'examiner toutes les améliorations nécessaires de l'IEPC avant qu'elle obtienne un financement plus substantiel (p. ex. les difficultés inhérentes à l'exécution d'une évaluation de l'état de préparation de la collectivité à l'échelon local). Selon plusieurs répondants, l'IEPC est peu connue dans les territoires et, cela étant, les collectivités qui en tirent parti ne sont pas aussi nombreuses qu'elles pourraient l'être. Comme il s'agit d'un nouveau programme qui n'en est qu'à l'étape d'un projet pilote et qu'il est inconnu de la plupart des collectivités, il faudra beaucoup de temps pour que les collectivités soient conscientes des avantages du programme et s'unissent pour en tirer parti. Actuellement, les résultats attendus du programme n'ont pas été entièrement concrétisés puisque la plupart de ces projets pilotes sont encore en cours.	En plus des mesures décrites dans la réponse 5, le BGPN verra à :		
	continuer de collaborer avec les collectivités qui participent au projet pilote de l'Initiative d'état de préparation des collectivités (IEPC) pour produire leurs rapports de l'Initiative;	Directeur général, BGPN	31 mars 2017, mais l'échéancier peut être tributaire des collectivités participantes
	réaliser un examen interne des pratiques et des résultats actuels des projets pilotes de l'IEPC et soumettre au président de CanNor un rapport des constatations.	Directrice, Politiques, BGPN	31 mars 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
AFFECTATION DE RESSOURCES			
14. Augmenter les affectations de dotation pour le BGPN. Bon nombre des lacunes du BGPN, par exemple le manque de suivi direct des consultations de l'État, ont été imputées au manque de personnel au BGPN, en particulier dans les bureaux hors de Yellowknife. Selon les répondants, le personnel de ces bureaux est surchargé et incapable de s'acquitter de toutes ses tâches, obligeant des ministères fédéraux à prendre en charge une partie de la charge de travail, par exemple remplir les tables de consultation de l'État ou rappeler aux coordonnateurs de projets de convoquer des réunions. Il a été souligné que le fait d'avoir un effectif aussi « réduit » signifie que l'organisme court un risque lorsque l'un ou l'autre des membres de son équipe le quitte. Plusieurs répondants ont recommandé d'augmenter les ressources destinées à la dotation du BGPN. Il convient de souligner que la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) et les offices des eaux du Nunavut sont situés dans la région ouest du Nunavut. La présence d'un bureau du BGPN dans la même région faciliterait les gains de productivité entre les bureaux et aiderait le BGPN à s'acquitter de son mandat.	- Les majorations potentielles du financement du BGPN sont assujetties au mécanisme d'approbation des politiques et du financement du gouvernement du Canada dans son ensemble, mais pour tirer parti des capacités disponibles au sein de l'organisation, le BGPN verra à : - examiner la capacité des ETP dont il dispose afin d'assurer l'harmonisation de ses ressources et des volumes de travail et de l'enveloppe salariale du BGPN, de même que pour faire en sorte que les postes prioritaires sont désignés de façon stratégique dans le plan de dotation de CanNor.	Directeur général, BGPN (en collaboration avec le gestionnaire, RH)	31 mars 2016
PUBLICITÉ			
15. Donner une « image de marque » au BGPN et faire connaître aux intervenants externes les services et les outils qu'il offre. Des répondants estimaient que beaucoup d'intervenants externes (promoteurs de projets et collectivités autochtones) ne connaissaient pas les services offerts par le BGPN et confondaient souvent le BGPN et CanNor. Le rehaussement de la visibilité du	En plus des mesures décrites à l'égard de la recommandation 3, le BGPN examinera ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifiera au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN.	Directrice, Politiques, BGPN (en collaboration avec la directrice, Communications)	30 juin 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
BGPN pourrait faciliter les consultations auprès de l'industrie et la participation plus utile des collectivités autochtones au processus d'examen réglementaire en améliorant l'état de préparation des collectivités. Dans l'ensemble, ces interactions précoces amélioreraient la collaboration dans le Nord entre les collectivités autochtones, le gouvernement du Canada et les promoteurs de l'industrie afin de faciliter la mise en valeur durable des ressources.			
16. Faire en sorte que les intervenants externes connaissent ce que le BGPN ne peut pas faire. À l'inverse de la recommandation ci-dessus, des répondants de collectivités autochtones et de l'industrie ont éprouvé de la frustration à l'égard du BGPN, puisqu'ils ne connaissaient pas le rôle du BGPN avant de lui demander quelque chose qui n'était pas de son ressort. Le rôle de coordonnateur et de messenger du BGPN, et non d'organe décisionnel, doit être mieux communiqué aux promoteurs et aux groupes autochtones.	Le BGPN examinera ses stratégies de communication et sa présence Web et les modifiera au besoin, tout en veillant à leur harmonisation avec les orientations gouvernementales, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'information sur les responsabilités, les services et les activités du BGPN	Directrice, Politiques, BGPN (en collaboration avec la directrice, Communications)	30 juin 2016
17. Lancement plus précoce de l'Initiative d'état de préparation des collectivités (IEPC). Le BGPN pourrait envisager de lancer plus tôt l'Initiative d'état de préparation des collectivités. Selon la plupart des intervenants, la mise en œuvre plus précoce de l'IEPC (p. ex. aux étapes de l'exploration gazière et pétrolière) serait bénéfique pour les collectivités autochtones et leur donnerait plus de temps pour se renseigner sur le projet et s'y retrouver dans les processus gouvernementaux. Le BGPN pourrait aussi jouer un rôle continu pour aider les collectivités à comprendre le genre de possibilités qu'un grand projet pourrait leur offrir, par exemple de nouveaux	En plus des mesures décrites à l'égard des recommandations 5 et 13, exposer l'approche de CanNor à l'appui de l'état de préparation des collectivités dans le cadre de l'examen et de l'évaluation des leçons à retenir des projets pilotes de l'Initiative d'état de préparation des collectivités.	Directeur général, BGPN (en collaboration avec les directeurs régionaux de CanNor)	30 juin 2016

**INITIATIVE DU BUREAU DE GESTION DES PROJETS NORDIQUES
RÉPONSE DE LA DIRECTION À L'ÉVALUATION (2015-2016) ET PLAN D'ACTION**

RECOMMANDATIONS	MESURES	GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITRE/DOMAINES)	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
débouchés pour des entrepreneurs autochtones. En outre, une IEPC plus précoce serait utile à l'industrie lors de l'élaboration des ententes sur les retombées et les avantages (ERA). Un intervenant a recommandé au BGPN d'envisager une approche de « préparation régionale », en particulier puisque le Nord est divisé en régions avec leurs revendications territoriales, et ses offices des terres et des eaux.			
18. Diffuser les « leçons retenues » du point de vue des collectivités autochtones. Le BGPN pourrait produire un rapport des « leçons retenues » ou des pratiques exemplaires en réunissant des membres de collectivités autochtones pour qu'ils décrivent leur vécu par rapport à de grands projets de mise en valeur des ressources. Il serait bénéfique pour d'autres collectivités autochtones et des intervenants de l'industrie de se renseigner sur l'étape initiale de la mise en valeur de ressources, sur différents enjeux relatifs aux droits des Autochtones et des questions connexes en matière de consultation et de mobilisation des collectivités.	• Cette recommandation ne relève pas de son mandat, mais le BGPN mènera des consultations auprès d'organisations autochtones dans le cadre de ses rapports réguliers en vue d'élaborer un modèle d'activités d'approche et de communiquer les « leçons retenues » à d'autres collectivités autochtones et à l'industrie.	Directeur général, BGPN	31 mars 2016